

LRD

Un traité mondial pour laisser les énergies fossiles sous terre

60

Tirer au plus vite le rideau sur la production d'énergies fossiles : tout politique qui s'intéresse à l'avenir avec un minimum de sincérité et de lucidité devrait en faire une priorité. Pourtant, à ce jour, il n'y a pas de cadre international qui organise la fin de cette activité en s'attaquant à la source du problème, l'extraction des énergies fossiles du sous-sol de la Terre.

L'accord de Paris donne des objectifs en termes de hausses limitées de la température et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) documente les trajectoires d'émissions de gaz à effet de serre compatibles avec ces objectifs. Mais l'un comme l'autre ne

disent rien de la production des énergies fossiles à l'origine de ces émissions.

Depuis 2021, l'idée d'instaurer un Traité de non-prolifération des énergies fossiles (TNPEF) inspiré du Traité de non-prolifération nucléaire (TNPN) pour mettre un terme progressif à cette production fait l'objet d'une campagne internationale. Encore peu connue en Europe francophone, cette campagne s'inscrit dans la continuité de celle pour le désinvestissement de l'industrie des énergies fossiles. Aussi les Artisans de la transition l'ont-ils naturellement rejointe. Voici une brève présentation de son histoire et de ses éléments centraux.

« C'est une décision difficile et coûteuse. Mais c'est la bonne décision ! » C'est en ces termes que Dan Jørgensen, ministre danois du Climat et de l'énergie, a commenté l'adoption par le Parlement danois de son projet de loi visant à mettre fin à l'exploitation pétrolière et gazière. Le 3 décembre 2020, les parlementaires danois ont accepté de ne plus attribuer de permis d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures dans ce pays.

Le Danemark est le principal pays producteur de pétrole de l'Union européenne. Et le plus grand pays producteur de pétrole à avoir fixé une date de fin de cette exploitation : à partir de 2050, il n'y aura plus d'extraction pétrolière dans ce royaume. D'ici là, les 4000 à 5000 salariés de ce secteur seront partis à la retraite ou auront bénéficié d'une reconversion professionnelle.

En 2020, les puits sur le plateau continental danois en mer du Nord ont produit 110 000 barils de pétrole par jour, plaçant ce pays au quarantième rang des producteurs mondiaux. L'arrêt de l'exploitation danoise en mer du Nord devrait entraîner un manque à gagner de 1 à 2 milliards d'euros par an pour ce pays dont le système social repose sur la rente pétrolière et gazière.

Mais bien sûr, tout le monde n'est pas d'accord ! « Vous voulez que nous arrêtions de pomper de l'argent du sous-sol pour que d'autres puissent le faire à notre place ? » a lancé un député opposé à ce grand pas en avant.

Rester digne de confiance

Depuis 1990, lorsque le charbon assurait 90 % de ses sources d'approvisionnement

électrique, le Danemark a parcouru un authentique chemin de transition énergétique (Hvelplund, 2014). Aujourd'hui, les centrales à charbon ne fournissent plus que 11 % du courant danois, l'éolien est passé de 1 ou 2 % à 50 % et le pays déploie un réseau de chauffage à distance largement alimenté par la biomasse, qui dessert près des deux tiers de la population.

D'ici 2030, le Danemark vise une baisse de 70 % de ses émissions de CO₂ par rapport à leur niveau de 1990, soit l'un des objectifs les plus ambitieux au niveau mondial. Le plan est de sortir du charbon, de mettre fin à la vente de voitures à essence et diesel et d'atteindre 100 % d'électricité d'origine renouvelable et 90 % du chauffage à distance alimenté par des énergies non fossiles (Agence internationale de l'énergie, 2021 ; Menu, 2021).



g. @Petrovich99 d. JohnNorth/istock

Pour ce champion mondial en termes d'ambition climatique, mettre fin à l'exploitation pétrolière et gazière est nécessaire pour « rester digne de confiance », estime Dan Jørgensen. La décision ne convainc cependant pas Greta Thunberg, pour qui « la vraie nouvelle est que le Danemark continuera de produire [du pétrole] jusqu'en 2050 ». La jeune femme a pourtant peut-être tort, cette fois, d'être aussi sévère. Voici pourquoi.

Sortir du schisme

Au moment de la COP21, à Paris, en 2015, les chercheurs français Amy Dahan et Stephan Aykut mettent en exergue le « schisme de réalité » qui sépare depuis ses débuts la diplomatie du climat du reste des décisions les plus structurantes des Etats, surtout pour leur économie (Aykut et Dahan, 2015 ; Dahan, 2016).

En 2022, force est de constater que ce schisme est toujours à l'œuvre : après avoir annoncé à la COP26, à Glasgow, en novembre 2021, que les Etats-Unis « montreraient l'exemple », le président Joe Biden s'est empressé, quatre jours plus tard, d'autoriser la plus grande mise aux enchères jamais réalisée de concessions de forage pétrolier et gazier dans le golfe du Mexique, qui induiront des émissions massives de CO₂ pendant au moins quarante ans.

En posant un couvercle étanche sur l'exploitation des gisements de pétrole et de gaz en mer du Nord, le Parlement danois crée les conditions cadres pour sortir de ce schisme,

de ce grand écart permanent qui voit les Etats promettre la neutralité carbone en 2050 tout en continuant d'autoriser la mise sur le marché de toujours autant sinon plus de combustibles fossiles.

Selon le rapport *Production Gap* du Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) et de plusieurs institutions de recherche internationales, les gouvernements dans le monde prévoient de produire, en 2030, deux fois plus d'énergies fossiles que ce qu'il faudrait pour limiter le réchauffement à 1,5 °C : la production d'énergies fossiles prévue excède de 110 % le niveau compatible avec l'objectif de limiter le réchauffement à 1,5 °C, et de 45 % l'objectif de le limiter à 2°C de réchauffement (SEI et coll., 2021).

Depuis 2015, les **Artisans de la transition** alertent sur le caractère aberrant de négociations climatiques qui se focalisent sur les émissions de gaz à effet de serre en occultant la production des énergies fossiles en amont du cycle de carbone (LaRevueDurable, 2015 ; Marshall 2016 ; **Artisans de la transition** 2016 ; 2018 ; 2020 ; 2021).

La campagne pour amener les institutions financières à désinvestir des entreprises qui extraient ou qui commercialisent du charbon, du gaz et du pétrole stigmatise l'incohérence qui consiste à en appeler avec la main droite à la responsabilité individuelle

de milliards de consommateurs pour leur demander de faire l'effort de moins consommer, voire de ne plus du tout utiliser ces énergies tout en les incitant très fortement avec la main gauche à les utiliser en mettant sur le marché des quantités massives de combustibles et de carburants fossiles.

En décembre 2020, le royaume du Danemark a rompu avec cette schizophrénie étatique. Mais s'il reste seul à sortir du schisme, cela ne servira à rien. Aussi, plutôt que de reprocher à ce pays leader sur le climat de ne toujours pas en faire assez, sans doute est-il plus utile d'aider les autres Etats à lui emboîter le pas. C'est ainsi que des acteurs cherchent à construire, sur la base de ce précédent, un traité mondial pour mettre un terme à l'extraction d'énergies du sous-sol.

Vers une alliance internationale

Et c'est bien dans cette direction que le Danemark travaille désormais. En septembre 2021, il s'est allié au Costa Rica, petit pays d'Amérique centrale qui aspire à devenir leader de l'économie du bien-être, pour lancer la Beyond Oil and Gas Alliance (Boga). La Boga est un groupe de pays qui coopèrent pour faciliter l'élimination progressive de la production de pétrole et de gaz et défendre cette évolution dans les instances internationales et lors des négociations sur le climat. ►►

Les membres de la Boga s'engagent notamment à restreindre l'octroi de nouvelles licences de forage et à prendre d'autres mesures pour aligner la production mondiale de pétrole et de gaz sur les objectifs de l'accord de Paris. Des ONG danoises et costaricaines ont œuvré pour amener les deux pays à lancer cette alliance.

Le Costa Rica n'a jamais creusé son sol à la recherche de charbon, de gaz ou de pétrole. Et alors qu'un moratoire interdit l'exploitation de son sol à la recherche d'hydrocarbures jusqu'en 2050, le gouvernement cherche maintenant à faire passer une loi pour tirer un trait définitif sur cette option.

A Glasgow, lors de la COP26, la Boga a engrangé plusieurs adhésions : la France, le Groenland, l'Irlande, le Québec, la Suède et le Pays de Galles.

Fin 2017, la France est devenue le premier pays au monde à interdire la recherche et l'exploitation des hydrocarbures sur son territoire. L'octroi de nouvelles licences est interdit et l'exploitation en cours doit prendre fin en 2042. Cette décision, qui a pacifié la lutte contre la fracturation hydraulique dans l'Hexagone (LaRevueDurable, 2011-2012), permet à cet Etat majeur de figurer parmi les premiers à avoir rejoint cette alliance.

L'Irlande a interdit en février 2021 toute nouvelle attribution de licence d'exploration ou d'exploitation de pétrole ou de gaz. Arrivé au pouvoir en avril 2021, le Gouvernement du Groenland a décidé en juillet de ne plus délivrer de licences d'exploration pétrolière et gazière au Groenland malgré des réserves estimées importantes. La Suède doit adopter une telle mesure en mars 2022.

Le Pays de Galles a reçu de Londres, fin 2018, les pouvoirs relatifs à l'octroi de licences pour l'extraction de pétrole et de gaz. Depuis, il n'a accordé aucune nouvelle licence et a abandonné ou résilié plusieurs licences existantes. L'arrêt de l'exploitation du charbon est aussi à l'ordre du jour dans cette nation. ■

LRD

Faire connaître l'idée pour qu'elle s'impose

« On peut imaginer ce que donnerait la protection des éléphants et des rhinocéros si on se contentait d'interdire l'achat de leurs défenses et de leurs cornes sans limiter leurs mise à mort, exportation ou vente. On peut imaginer les effets d'essayer d'arrêter l'esclavage non pas en stoppant le commerce transatlantique, mais en cherchant seulement à décourager l'achat d'esclaves une fois qu'ils sont arrivés aux Amériques. »

En 2015, George Monbiot, chroniqueur au quotidien britannique *The Guardian*, stigmatise l'illusion sur laquelle repose toute la politique climatique internationale qui occulte les mots « énergie fossile », « charbon », « pétrole » et « gaz » pour ne parler que d'« émissions » sans jamais s'interroger sur leur origine (Monbiot, 2015).

C'est vers 2015 que cette « erreur cognitive extrême » commence à être reconnue comme telle et en tant qu'immense obstacle à toute prise en charge efficace de la crise climatique. On doit avant tout cet éveil intellectuel à une avancée scientifique, les premiers calculs du « budget carbone », c'est-à-dire la quantité maximale de gaz à effet de serre qu'on peut envoyer dans l'atmosphère d'ici 2050 tout en gardant une bonne chance de limiter la hausse de la température à un niveau donné, par exemple 1,5°C.

Du Pacifique au monde entier

Dès 2015, à Suva, capitale des îles Fidji, des leaders des îles du Pacifique menacées

par la montée des eaux rédigent une déclaration sur le changement climatique qui, pour la première fois, demande l'instauration d'un moratoire international sur le développement et l'expansion des industries qui extraient des énergies fossiles.

En août 2017, des chercheurs et des militants écrivent aux îles Lofoten, archipel au nord de la Norvège sous la menace de l'extraction pétrolière, une déclaration pour demander une baisse mondiale, négociée au niveau international, non plus des émissions de gaz à effet de serre, mais de la production d'énergies fossiles à la source de ces émissions. Cet appel reçoit un fort écho : plus de 500 organisations du monde entier l'ont signée.

Pour concrétiser cette attente, deux chercheurs de l'Université du Sussex, à Brighton, au Royaume-Uni, Peter Newell, professeur de relations internationales, et Andrew Simms, chercheur et activiste de premier plan, connu notamment pour son travail à la New Economics Foundation, imaginent un futur Traité de non-prolifération des énergies fossiles (TNPEF) inspiré de la structure en trois piliers du Traité de non-prolifération nucléaire (TNPN) (Newell et Simms, 2019).

En septembre 2019, la candidate à l'investiture démocrate aux Etats-Unis Kamala Harris relaie cette proposition. Son très ambitieux Plan climatique pour le peuple prévoit de rassembler, en 2021, les principaux

**Gérer
de manière
coopérative
la production
d'énergies
fossiles**



Mercredi 1^{er} juin 1988, conférence au sommet de Moscou : le président des Etats-Unis, Ronald Reagan, et le secrétaire général du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, se serrent la main au-dessus de la table de négociations le matin du quatrième jour de pourparlers.

KEYSTONE/AP Photo/Doug Mills

producteurs de pétrole (pays, régions et grosses industries pétrolières) pour « la première négociation mondiale pour gérer, de manière coopérative, le déclin de la production de combustibles fossiles » et supprimer les subventions à cette industrie afin d'assurer une transition équitable, efficace et juste pour tous les pays.

L'année suivante, l'écologiste canadienne Tzeborah Berman lance la campagne internationale pour un TNPEF depuis l'ONG qu'elle a cofondée en 2000, Stand Earth. Son but : compléter la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques et l'accord de Paris en fixant dans le marbre l'obligation de cesser progressivement de produire des énergies fossiles.

Le comité de pilotage comprend quelques figures internationales engagées pour le climat, dont Tzeborah Berman, Peter Newell et Andrew Simms, ou encore May Boeve, directrice de 350.org.

En à peine deux ans, la campagne a reçu le soutien de 1000 ONG, 3000 scientifiques,

Le TNPEF bientôt à l'agenda de la politique suisse

C'est au Forum économique mondial de Davos, en janvier 2020, que Loukina Tille croise la route de Tzeborah Berman et du Traité de non-prolifération des énergies fossiles (TNPEF). Auparavant très engagée dans la Grève du climat au Gymnase de Renens, où elle a terminé sa scolarité en 2019 avant de partir à Zurich, où elle étudie aujourd'hui les sciences politiques à l'université, cette jeune femme est alors à Davos en compagnie d'autres activistes des grèves pour le climat.

Tzeborah Berman venait de recevoir le Climate Breakthrough Project Award, avec ses deux millions de dollars, pour lancer l'initiative pour un TNPEF. Ne pouvant pas être présente physiquement à Davos, elle participe au forum à distance, notamment pour inviter des jeunes à rejoindre cette campagne. « J'ai trouvé l'idée très pertinente », commente sobrement Loukina Tille.

Pour promouvoir le TNPEF en Suisse, la jeune Vaudoise s'est associée à la Neuchâteloise Paula Rouiller, étudiante comme elle à Zurich, mais en sciences de l'environnement à l'Ecole polytechnique fédérale. Malgré leur manque de temps, les deux jeunes Romandes ont contacté les Villes de Genève et de Lausanne pour leur demander d'adopter une motion de soutien à l'initiative à l'instar de Paris, Londres, Amsterdam, Bonn et Barcelone.

Elles ont aussi approché des figures du monde politique de tous bords pour comprendre comment procéder pour faire adhérer la Suisse au traité. Deux voies parallèles se dégagent : travailler au niveau institutionnel fédéral et créer du soutien au sein de la population civile. Les Artisans de la transition voudraient les aider sur ces deux plans.

LRD



101 Prix Nobel et trente villes. « A ce stade, notre mission n'est pas de rédiger un brouillon de traité. Elle est de faire connaître l'idée pour qu'elle puisse s'imposer », informe Viviana Varin, Franco-Péruvienne responsable de la communication pour les mondes francophone et hispanophone depuis Lima, au Pérou.

« Nous souhaitons faire cesser la production d'énergies fossiles selon une transition juste. Nous pensons qu'il revient aux pays qui ont profité le plus longtemps de cette exploitation de faire preuve de solidarité envers les pays les plus pauvres », éclaire la jeune femme. ■

LRD

Les trois piliers du TNPEF

Se mettre d'accord pour conjurer une menace qui pourrait détruire la civilisation, le monde l'a déjà fait. De 1965 à 1968, au pic de la guerre froide, les grandes puissances et le reste du monde ont réussi en un temps record – à peine trois ans – à s'entendre sur l'arrêt de la course à l'armement à l'œuvre à l'époque.

Avec le TNPN, la communauté internationale – 191 pays l'ont signé – s'est unie pour stopper la diffusion des armes nucléaires (non-prolifération), détruire les arsenaux existants (désarmement) et garantir le droit à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Peter Newell et Andrew Simms (2019) pensent que la sortie des énergies fossiles pourrait être négociée au niveau mondial en se calant sur cette structure en trois piliers du TNPN.

Non-prolifération

Le premier pilier, la non-prolifération, nécessite de faire le point de l'« arsenal fossile » pour savoir qui possède quoi. Ce travail a commencé en février 2021 sous la responsabilité de Carbon Tracker, think tank britannique à l'origine de la notion d'actifs échoués (LaRevueDurable, 2015) et l'organisation Global Energy Monitor, basée aux Etats-Unis.

Selon Mark Campanale, fondateur et directeur de Carbon Tracker et membre du Comité de pilotage du TNPEF, ce registre « permettra aux gouvernements, aux investisseurs, aux

chercheurs et aux organisations de la société civile d'évaluer la quantité de CO₂ intégrée dans les projets de charbon, de pétrole et de gaz à l'échelle mondiale. Il pourra servir de modèle à un éventuel registre hébergé par les Nations unies » (Carbon Tracker, 2021).

Sur cette base, il deviendra possible de dessiner un schéma de répartition des gisements qu'il faudra renoncer à exploiter. Selon les dernières estimations, pour avoir 50 % de chances de respecter un budget carbone de 1,5 °C, près de 60 % du pétrole et du méthane fossile et 90 % du charbon doivent dormir à jamais dans le sous-sol (Welsby et Price, 2021).

La dotation en ressources du sous-sol de chaque pays étant très différente, on imagine bien que le cœur des négociations portera sur le mécanisme permettant de répartir équitablement le niveau de sacrifice. Certains n'ont pas d'énergies fossiles, d'autres en ont beaucoup. Certains les exploitent depuis longtemps, d'autres commencent à peine à le faire. Certains tirent l'essentiel de leurs revenus de cette exploitation, d'autres peuvent plus facilement se passer de cette industrie. Etc.

La création, en septembre 2021, de Boga est un premier pas pour amorcer ces

négociations. Mais il reste un long chemin à parcourir. Lors du débat sur l'arrêt de l'exploitation pétrolière au Danemark, un élu ingénu de l'opposition a bien résumé l'incompréhension qui prévaut chez une partie des Danois : « Pourquoi arrêter de pomper de l'argent du sous-sol ? » A fortiori, qu'attendre des plus gros pays producteurs de pétrole, de gaz et de charbon ?

En 2007, le président de l'Equateur, Rafael Correa, proposait à la communauté internationale de renoncer à l'exploitation d'un gisement de 920 millions de barils de pétrole dans le parc naturel Yasuni, en pleine Amazonie. Mais pour cela, il demandait une compensation financière correspondant à la moitié de ses gains attendus, soit de 350 millions de dollars annuels durant treize ans.

Le pays s'engageait à utiliser ces fonds pour promouvoir les énergies renouvelables, la conservation des zones protégées, la reforestation et le développement social durable en Amazonie (LaRevueDurable, 2007). Cette démarche a suscité un fort intérêt médiatique, mais n'a récolté que la promesse de quelques millions. De même, comment convaincre des pays autrement plus riches en





© depositphotoj mx9uk

La plate-forme pétrolière Ninian Northern, en cours de démantèlement dans le port de Lerwick sur l'île de Mainland, dans l'archipel des Shetland, en Ecosse, a servi à l'extraction de pétrole dans le champ pétrolifère de Ninian à 160 kilomètres au nord-est des Shetland pendant 37 ans.

65

réserves fossiles, et dont l'économie dépend encore plus de la manne financière qu'elles représentent, de ne pas faire usage d'un tel maître atout ?

Désarmement climatique

Le deuxième pilier du TNPEF porte sur le déclin accéléré des infrastructures de combustibles fossiles déjà existantes. Car pour tenir le budget carbone compatible avec un réchauffement de 1,5 °C, il ne faut pas seulement laisser dans le sous-sol les ressources encore intactes, il faut aussi arrêter de nombreux projets d'extraction en cours.

Ici, le schisme de réalité est particulièrement profond et les difficultés s'annoncent encore plus aiguës que pour le TNPN. Car si les armes nucléaires sont sous le contrôle des Etats, les gisements d'énergies fossiles sont souvent aux mains d'entreprises privées. Or, le droit international, qui n'a jamais été construit en tenant compte du climat, protège fortement les actifs des entreprises multinationales. Une protection qui risque de ralentir, voire de paralyser toute décision étatique courageuse pour arrêter l'exploitation des énergies fossiles. Qu'on en juge !

La situation aux Pays-Bas est emblématique. Fin 2019, le pays adopte une loi afin de diminuer ses émissions de 50 % d'ici 2030. La principale baisse doit venir de la fermeture de toutes les centrales à charbon du pays. En février 2021, l'entreprise d'électricité allemande RWE initie une action en justice contre le Gouvernement néerlandais. Elle brandit le

traité sur la Charte de l'énergie pour demander 1,4 milliard d'euros de réparation. Un autre électricien allemand, Uniper, suit son exemple fin avril : il exige 1 milliard d'euros.

Le traité sur la Charte de l'énergie, signé par 55 parties, vise à protéger les investissements étrangers dans le secteur de l'énergie en permettant aux investisseurs étrangers de demander une compensation par voie d'arbitrage pour des pertes injustes dues à la réglementation gouvernementale.

« A l'échelle mondiale, 3300 accords comprennent des dispositifs de protection des investissements similaires » (Canonne et coll., 2021). La société canadienne TC Energy poursuit ainsi les Etats-Unis suite à l'annulation, par le président Biden, de l'autorisation de construire l'oléoduc Keystone XL.

Autres exemples : la société britannique Ascent Resources poursuit la Slovaquie qui a interdit la fracturation hydraulique. Et une autre société britannique, Rockhopper, poursuit l'Italie qui a interdit le forage pétrolier offshore près de la côte.

Viser en premier le charbon

Pour avancer dans ce contexte très hostile, Peter Newell et Andrew Simms proposent de viser en priorité le charbon, responsable de 42 % des émissions mondiales. Les pays où l'industrie du charbon joue un rôle important étant peu nombreux, il serait possible de commencer à négocier avec une dizaine d'entre eux : Chine, Etats-Unis, Inde,

Australie, Russie, Allemagne, Pologne, Indonésie et Afrique du Sud.

Et tout le monde pourrait tomber d'accord qu'il revient aux plus riches d'agir en premier pour cesser cette exploitation. « Les Etats-Unis, l'Australie et l'Allemagne peuvent facilement être identifiés comme les premiers à devoir agir », écrivent les deux chercheurs. La Russie et la Pologne, deux pays à revenu moyen supérieur qui ont une longue histoire de fortes émissions de carbone, pourraient arriver lors d'une deuxième étape. Puis viendraient la Chine, l'Afrique du Sud, l'Indonésie et l'Inde.

L'expérience du TNPN et la récente démarche du Danemark montrent que la voie bilatérale peut être fructueuse. A l'occasion des 50 ans du TNPN, la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française tirait un bilan plutôt encourageant du désarmement. « En 1986, au pic de la guerre froide, l'arsenal nucléaire mondial comprenait 70 000 ogives. Il est actuellement estimé à environ 16 000 têtes nucléaires, dont 6000 seraient en attente de démantèlement » (Commission des affaires étrangères, 2018).

Or, ce désarmement n'a pas été conduit dans le cadre d'un traité multilatéral, mais résulte d'initiatives bilatérales entre les Etats-Unis et la Russie, voire unilatérales pour la France et le Royaume-Uni.

Utilisation pacifique

Troisième et dernier pilier d'un futur TNPEF : la promotion de l'utilisation paci-

fique des technologies. L'accord à la base du TNPN est qu'en échange de leur renoncement à l'acquérir, les Etats qui ne possèdent pas l'arme nucléaire obtiennent de ceux qui la détiennent l'engagement à leur fournir une technologie adaptée au développement d'une industrie nucléaire civile et à limiter la spirale verticale des inventaires d'armes nucléaires.

Pour le climat, cela signifierait étendre massivement les initiatives existantes pour fournir aux pays les plus pauvres l'accès à des énergies et à des infrastructures propres à faible teneur en carbone et sans combustibles fossiles, et la technologie nécessaire à leur développement.

Mais là aussi, le chemin est bien sûr semé d'embûches. Le problème est que le schisme étatique ne pourra pas être brisé sans revoir le paradigme de développement économique et technologique actuel. ■

La France et le TNPEF

En France, Les Verts sont le principal relais du TNPEF. Des propositions de résolution sont en préparation dans plusieurs villes où le parti est aux commandes. Et le candidat à la présidentielle de 2022 Yannick Jadot a repris l'idée du traité dans ses propositions de campagne.

A l'Assemblée nationale, Matthieu Orphelin – notamment ex-La République en marche jusqu'en février 2019 – a déposé en novembre 2021 une proposition de résolution pour que la France « initie un accord multilatéral international pour mettre fin à toute nouvelle expansion de l'exploration et de l'exploitation de pétrole, de gaz et de charbon ». Toutefois, le député ne faisant partie d'aucun groupe parlementaire, les chances de voir cette proposition à l'ordre du jour des prochaines discussions sont minimales.

LRD

BIBLIOGRAPHIE

- AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE. *Denmark Country Profile*, en ligne, 2021.
- ARTISANS DE LA TRANSITION. *Les investissements de la BNS dans l'industrie fossile aux Etats-Unis : une catastrophe financière et pour le climat*, Fribourg, 16 décembre 2016.
- ARTISANS DE LA TRANSITION. *Les investissements de la BNS dans l'industrie des énergies fossiles sont contraires aux intérêts de la Suisse*, Fribourg, 24 avril 2018.
- ARTISANS DE LA TRANSITION. *Sur le climat, la BNS égare la place financière suisse*, Fribourg, 21 avril 2020.
- ARTISANS DE LA TRANSITION. *Pour le pire ou pour le meilleur*, Fribourg, 24 février 2021.
- AYKUT SC, DAHAN A. *Gouverner le climat ? Vingt ans de négociations internationales*, Les Presses de Sciences Po, Paris, 2015.
- CANONNE A, COMBES M ET HAERINGER N. *Les COP peuvent-elles organiser la sortie des énergies fossiles ?* T-Lab, Paris, 2021.
- CARBON TRACKER. *New Global Registry of Fossil Fuels to Enable Reserves Transparency*, 2021.
- COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. *Cinquante ans après le traité de non-prolifération nucléaire*, Assemblée nationale, Paris, 2018.
- DAHAN A. *Après l'accord de Paris sur le climat, le schisme entre les mots et la réalité reste entier*, LaRevueDurable n°57, avril-mai-juin 2016, pp. 15-19.
- HVELPLUND FREDE. *Le Danemark tourne le dos aux énergies fossiles et vise le 100 % renouvelable*, LaRevueDurable n°51, avril-mai-juin 2014, pp. 24-26.
- LA REVUE DURABLE. *Face aux changements climatiques, les peuples indigènes se défendent*, LaRevueDurable n°26, août-septembre 2007, pp. 28-29.
- LA REVUE DURABLE. *Gaz et huiles de schiste : bras de fer sur les territoires pour changer de paradigme énergétique*, LaRevueDurable n°44, décembre 2011-janvier-février 2012, pp. 48-51.
- LA REVUE DURABLE. *Histoire de la bulle carbone*, LaRevueDurable n°55, août-septembre-octobre 2015, pp. 36-39.
- MARSHALL G. *Tête de puits et queue du tuyau*, LaRevueDurable n°56, janvier-février-mars 2016, pp. 28-32.
- MENU T. *Denmark: A Case Study for a Climate-Neutral Europe*, Etudes de l'Ifri, Ifri, Paris, avril 2021.
- MONBIOT G. *Les négociations sur le climat ont perdu vingt-trois ans, mais cela peut changer*, LaRevueDurable n°55, août-septembre-octobre 2015, pp. 18-21.
- NEWELL P, SIMMS A. *Towards a Fossil Fuel non-Proliferation Treaty*, Climate Policy, 20:8, pp. 1043-1054, 2020.
- STOCKHOLM ENVIRONMENT INSTITUTE (SEI), INTERNATIONAL INSTITUTE FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT, (IISD), OVERSEAS DEVELOPMENT INSTITUTE (ODI), THIRD GENERATION ENVIRONMENTALISM (E3G) et le PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (UNEP). *The Production Gap Report 2021*.
- WELSBY D, PRICE J, PYE S. ET COLL. *Unextractable Fossil Fuels in a 1.5°C World*. Nature 597, pp. 230-234, 2021.

POUR ALLER PLUS LOIN

<https://fossilfuel treaty.org/fra>